

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 84 (1948)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *S. P. R. - Assemblée des délégués. - L'œuvre du Repuis. - Vaud: Les régents en balade. - Dans les classes enfantines. - Cours de gymnastique à Macolin. - Association vaudoise des directeurs de chant. - Poste au concours. - Genève: U. I. G. D. - Assemblée des correspondantes de bâtiments et des déléguées. - † C. Poget. - Société genevoise de T. M. et R. S. - Neuchâtel: Section du Locle. - Société neuchâteloise de T. M. et R. S. - Mise au concours. - Jura: Brevet de maître secondaire. - Vacances d'automne. - Dernière heure. - Bibliographie. - Pro Juventute.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Jean Borel: Cinéma et enseignement. - Information: Du bulletin du B. I. E.; Belgique; Danemark. - Documentation: H. R.: Le système hydrographique de la Vallée de Joux. - Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R. — ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Yverdon, le 3 octobre 1948

Quarante-cinq présents sous la présidence de R. Michel, président. Le *procès-verbal* de la séance de septembre 1947 à Lausanne est lu et adopté.

Rapport de gestion. R. Michel rappelle les buts que le nouveau comité, d'accord avec l'ancien, s'est fixés lors de son entrée en fonctions. Il constate que les tâches qui s'imposent à la S. P. R. s'accroissent sans cesse, car, de plus en plus, elle est considérée comme le représentant autorisé du corps enseignant de la Suisse française. Nous sommes intéressés au Village Pestalozzi, à l'Ecolier romand, aux Ecoles suisses à l'étranger, à l'Œuvre des Tableaux scolaires suisses.

L'« Educateur » continue sa route et la guilde de documentation a été organisée avec succès. Il convient de lancer une fois encore un appel à une collaboration plus active à la partie pédagogique.

Le « Bulletin », grâce au zèle de ses correspondants, rend aux sections de signalés services. L'alternance des 5 et 11 pages consacrées aux deux parties du journal, la participation régulière de la S. P. J. et la diminution du nombre des correspondants occasionnels sont les points les plus remarquables de l'année en cours.

Les commissions de presse se sont constituées, quelques articles ont paru, mais le vaste mouvement d'opinion publique n'a pas été créé. Il faut absolument se mettre au travail avec plus d'énergie.

Les rapports avec les sections ont été très amicaux et ils font constater avec quel sérieux et quel élan elles travaillent dans chaque canton. Rapports excellents avec le S. L. V.

Le Département fédéral de l'intérieur nous a demandé de collaborer avec lui dans la lutte contre la littérature immorale à l'usage de la jeunesse. C'est avec plaisir que nous avons accepté cette proposition.

La Suisse a été admise dans l'Unesco, mais le Département fédéral de l'intérieur n'a pas voulu que nous soyons représentés à la Commission consultative.

Sur le terrain international, les relations ont repris avec intensité. De nombreuses associations sont nées qui cherchent à grouper les instituteurs du monde entier. Cependant, la S. P. R. reste fidèle à la F. I. A. I. qui a l'avantage d'être strictement neutre sur le terrain politique et de ne fédérer que des instituteurs de profession. A une question de Duchemin, Michel répond en donnant des détails sur l'organisation financière de la F. I. A. I.

Notre président a assisté, comme observateur, au congrès de Budapest du Département professionnel de l'Enseignement, dépendant de la Fédération syndicale mondiale.

Le rapport cite enfin le cours d'information pour instituteurs mis sur pied par la S. P. N. et la réception de collègues français et celle d'éducateurs allemands par l'U. I. G.

Chevalley, au nom de la *Commission pour le choix de lectures* donne connaissance des moyens financiers de cet organisme et il espère que ces moyens lui permettront de poursuivre la tâche entreprise.

Compte rendu financier. Seux, trésorier, commente les comptes parus dans le No 33 du « Bulletin ».

A noter à la page 607, à la rubrique IV, Fonds des Congrès, que la somme de 400 fr. portée aux recettes est un don du comité d'organisation du Congrès de Delémont; qu'il en soit vivement remercié.

Jeanmaître donne les conclusions des vérificateurs des comptes (S. P. N. et S. P. J.), qui concluent à des félicitations au trésorier. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité. Le rattachement de l'Institut Rousseau à la faculté des Lettres de l'Université de Genève rend inutile la subvention que la S. P. R. lui verse. La suppression de cette subvention est admise sans opposition.

Désignation du siège du Congrès 1950. — Sur rapport de Gfeller, Lausanne est choisie comme siège du prochain congrès S. P. R., Vevey s'étant désistée.

Choix du sujet à mettre à l'étude pour le congrès. — Huit sujets sont proposés :

Comment revaloriser la fonction d'instituteur ?

Comment concilier les découvertes des psychologues avec les exigences de nos programmes ?

De l'école enfantine à l'école secondaire, comment lier leurs programmes ?

L'école a-t-elle une part de responsabilité dans la crise de la civilisation actuelle ?

Comment appliquer les méthodes de l'école nouvelle dans les conditions actuelles de l'école publique ?

Statut de l'instituteur et des associations d'instituteurs. Etude des relations et de la collaboration entre les départements et le corps enseignant.

Influence de la trépidation actuelle sur la psychologie de l'enfant.
Matérialisme et éducation.

Le Comité central préavise en faveur du sujet proposé par Neuchâtel en le présentant sous cette forme : Ecole publique et éducation nouvelle.

Duchemin propose de revenir à l'ancienne façon de faire : traiter deux sujets au congrès.

L'assemblée décide de ne garder qu'un sujet, la section organisatrice étant chargée du reste de l'ordre du jour et de fixer la durée du congrès.

La discussion est animée ; en procédant par élimination, le sujet : L'école publique et l'éducation nouvelle, en y intégrant le sujet proposé par le Jura (influence de la trépidation actuelle sur les enfants) est accepté.

Propositions individuelles. — Chabloz propose une enquête dans toute la Suisse romande sur le sujet qui préoccupe nos collègues de la S. P. J. ; il demande la collaboration des sections.

Toutes les sections donnent leur assentiment.

Chevalley demande qu'à l'instar du S. L. V., nous établissions un tableau général des traitements des instituteurs pour tous les cantons romands.

Michel, au nom du Comité central, propose qu'une somme de 1,000 francs soit mise à la disposition du comité central, comme rétribution de ses membres (en lieu et place des deux indemnités de 300 francs attribuées au président et au secrétaire). (Adopté.)

Au nom de la guilde de documentation, Michel recommande cette œuvre à tous les délégués.

Un ordre du jour aussi copieux, et qui suscita sur plusieurs points une discussion nourrie, exigea une séance de « relevée » l'après-midi. L'assemblée du matin s'était tenue à l'aula du Collège secondaire ; le repas de midi fut servi à l'Hôtel du Paon et c'est là que le travail reprit. M. Pitton, directeur des écoles d'Yverdon, fut des nôtres une partie de la journée, et notre ami Bérard, de la Société Valaisanne d'Education, voulut bien suivre nos travaux.

Merci à notre collègue Cuany, d'Yverdon, pour la parfaite organisation matérielle de notre assemblée.

G. W.

L'ŒUVRE DU REPUIS

Le Repuis est un très beau domaine, à la sortie nord de Grandson, sur une terrasse magnifique qui domine le lac. L'Entr'aide aux jeunes par le travail y a fondé, en 1935 déjà, un établissement qui, de miracle en miracle, s'est très heureusement développé et qui, aujourd'hui, sous la direction de notre collègue M. Bettex, poursuit son œuvre de persévérance et d'amour.

Pour ceux qui l'ignorent, le Repuis peut accueillir une cinquantaine de jeunes gens, de 15 ans et au-dessus, qui sont infirmes, soit de naissance, soit à la suite d'accidents ; peuvent également y trouver place les jeunes à l'intelligence limitée, qui ne suivraient que difficilement un apprentissage ordinaire ; enfin des indécis qui ne peuvent arriver à choisir une profession.

La première catégorie est de beaucoup la plus importante ; c'est surtout pour celle-ci que le Repuis a été créé. Le complexe d'infériorité est souvent très vif chez les infirmes et ils sont prêts, pour montrer leur

force et leur habileté, à accepter n'importe quel travail, pour lequel ils montreront une application extraordinaire ; mais ce travail ne correspond pas nécessairement à leurs réelles possibilités et ils risquent de s'en lasser assez vite. C'est pourquoi, la première tâche du Repuis est une tâche d'orientation professionnelle. Les pensionnaires passent dans les différents ateliers et aux cultures ; ils reçoivent entre autre un enseignement théorique (18 h. par semaine) ; une fois orientés, ils reçoivent une formation professionnelle complète qui leur permet de gagner leur vie, comme ouvriers spécialisés, et de devenir des hommes libres et indépendants.

Il ne s'agit pas ici de « plans fort beaux sur le papier » ; près de 400 élèves sont déjà sortis de l'établissement, sur lesquels le 80 % environ a obtenu un plein succès dans le domaine professionnel. Ces élèves viennent de toute la Suisse romande, quelques-uns de Suisse allemande. Jardiniers, menuisiers, mécaniciens, maroquiniers, vanniers, peintres en bâtiments, cordonniers, selliers, aides de bureau, autant de métiers et bien d'autres encore qui peuvent être acquis dans cet établissement.

Le 2 octobre, a eu lieu l'inauguration du nouvel immeuble, dont le coût atteint presque 400 000 fr. ; MM. les conseillers d'Etat P. Oguey et Pugin, les représentants des autorités civiles et religieuses, des associations professionnelles patronales et ouvrières, des sociétés pédagogiques, des orienteurs professionnels de la Suisse romande, sont venus témoigner tout l'intérêt qu'ils portent à cette magnifique réalisation. M. *Graz*, président du comité, a salué les invités et rappelé les étapes de l'œuvre. M. *Bettex*, directeur, a exposé les buts de l'instruction et a signalé la collaboration étroite qui règne entre le comité et lui-même, comme elle règne dans tout le personnel de la maison. M. le conseiller d'Etat *Oguey*, un des fondateurs du mouvement, a défini le Repuis : non une voie de garage, mais une plaque tournante d'où le jeune infirme peut partir armé pour la vie. M. *Pasche*, au nom des autorités de Grandson, M. le conseiller national *Bringolf*, au nom des organisations syndicales, M. *Meylan*, industriel au Locle et M. *Lerche*, architecte, ont montré combien intéressants sont les résultats positifs qu'a obtenus le Repuis.

La visite des deux maisons et du jardin fut un émerveillement pour les hôtes de quelques heures et le moment du départ arriva trop vite.

Signalons enfin que le Repuis n'est pas une institution officielle, que — heureusement — la race des Mécènes n'est point définitivement éteinte, mais qu'il a toujours besoin de l'appui de tous. Et souhaitons-lui de continuer longtemps et avec le même succès son œuvre méritoire.

G. W.

VAUD

LES RÉGENTS EN BALADE

Les C.F.F. ont organisé, avec la collaboration de M. Ray, inspecteur scolaire, et de M. Aubert, instituteur, deux courses d'une journée à l'intention du corps enseignant.

L'itinéraire était intéressant et permettait de visiter plusieurs installations modernes des C.F.F. en suivant les explications de techniciens.

Une « Flèche rouge » ayant été « frétée » pour la circonstance, les voyageurs se trouvaient dans les meilleures conditions de confort et dans une ambiance des plus sympathiques.

Nous apprenons que de nouvelles sorties de ce genre seront organisées ; nous espérons que chacun en sera avisé de façon à ce que tous les amateurs de voyages puissent y participer.

M. Mt.

DANS LES CLASSES ENFANTINES

Nos classes viennent de s'enrichir d'un recueil de poèmes que le Département a édité à l'intention des tout-petits. C'est la première fois qu'une édition est faite en faveur des classes enfantines, cela valait donc la peine d'être signalé.

Ce qui intéressera la S. P. V., c'est d'apprendre qu'une de nos collègues, Mlle I. Jaccard, est l'auteur de ce ravissant recueil pour lequel elle a non seulement choisi et composé des poèmes admirablement adaptés aux petits enfants, mais qu'elle a encore illustré avec un goût parfait.

Au nombre des auteurs, nous trouvons aussi le nom de Mme Porchet-Bardet, une collègue également.

L'ouvrage, intitulé « Petits enfants... petits poèmes », est présenté de façon originale. C'est une boîte qui contient une vingtaine de cahiers que les élèves, travaillant individuellement, peuvent emporter à leur place. D'un côté se trouve le texte et en face l'illustration en couleur ou en noir.

Les maîtresses d'école enfantine enchantées de voir leurs classes s'enrichir d'une œuvre aussi exquise, remercient l'auteur du recueil et le Département qui l'a édité.

M. Mt.

COURS DE GYMNASTIQUE A MACOLIN

L'association vaudoise des Maîtres de gymnastique avait été chargée par le Département de l'Instruction publique d'organiser un Cours de Jeux et Natation, du 23 au 25 août, à l'Ecole fédérale de gymnastique de Macolin.

Ce cours groupa une quinzaine d'instituteurs et institutrices, sous l'experte direction de M. Numa Yersin, professeur de gymnastique à Vevey.

La journée commençait à 6 heures par du footing, à travers la splendide forêt de Macolin. Cet excellent exercice était bien de nature à nous mettre dans les meilleures conditions physiques et morales pour toute la journée. Puis la matinée et l'après-midi se passaient en travaux pratiques dans la vaste halle de gymnastique ou sur le superbe stade, abrité par les bois. Une descente au lac de Biemme nous permit de revoir les exercices d'accoutumance et de nage.

La première soirée fut consacrée à la projection de films sur les exercices d'athlétisme aux Jeux olympiques. Le second soir, on eut l'occasion de se détendre à la sauna où, à une température de 70 degrés les membres abandonnent miraculeusement leur acide lactique !

M. Numa Yersin est un maître d'une compétence indiscutable qui, par son exemple et sa camaraderie, entraîne ses élèves dans le plus

joyeux enthousiasme. Nous lui réitérons ici nos sentiments de bien vive reconnaissance pour le bon travail qu'il nous a permis d'accomplir durant ces trois jours, trop vite écoulés, sur la colline de Macolin !

F. Chabloz.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

L'assemblée annuelle est fixée au *mercredi 20 octobre*, à 8 h. 15, à l'*Aula de l'Ecole normale*.

Cette année, le programme comportera principalement l'étude de pièces religieuses (Machault, Viadana, Liszt, Paul Dupin, Joseph Samson). Le comité a pu s'assurer la collaboration de M. *Joseph Samson*, maître de chapelle à Dijon, directeur de la Maîtrise de la Cathédrale, qui dirigera l'étude des œuvres chorales prévues au programme et donnera en outre une causerie sur le sujet : *Education musicale et éveil de l'intelligence*. La remarquable personnalité de M. Samson, son rayonnement, son érudition, comme aussi son savoir-faire de chef et de musicien, ne manqueront pas de susciter l'intérêt de tous et toutes nos collègues désireux de développer leurs connaissances musicales et d'élargir leurs horizons.

En intermède, *Madame Andrée Wachsmuth-Loew*, premier violon-solo à l'Orchestre de chambre de Lausanne, nous donnera quelques œuvres dont l'audition sera un régal.

Ajoutons, pour terminer, qu'un excellent banquet sera servi au Café vaudois.

Nous prions donc les collègues, membres de notre association, de réserver bon accueil au remboursement qui va leur être adressé sous peu, et de venir nombreux à l'Ecole normale, en compagnie des non-membres qui voudront bien s'inscrire au plus tôt auprès de notre collègue Ernest Pittet, à Villars-le-Terroir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus chez le président : Robert Mermond, à Renens.

N. B. Pas de congé officiel ; s'adresser aux commissions scolaires !

POSTE AU CONCOURS

Aigle. — Maître de gymnastique aux écoles primaires et au collège. (Ne se présenter que sur convocation.)

Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 1er service, jusqu'au 12 octobre, à 17 heures.

GENÈVE

U. I. G. DAMES

ASSEMBLÉE DES CORRESPONDANTES DE BATIMENTS ET DES DÉLÉGUÉES (29 SEPTEMBRE 1948)

La séance a lieu à la Brasserie Genevoise et débute à 17 heures après un thé accompagné de gâteaux délicieux. Une trentaine de personnes, dont trois collègues de l'U.A.E.E., ont répondu à l'invitation du comité. La présidente les remercie pour le travail qu'elles accomplissent

fidèlement. Puis elle nous fait part de divers projets de travail : 1) Le comité a fait appel à MM. Jotterand et Uldry, directeurs d'écoles, qui ont accepté de venir nous parler, l'un, en octobre, de l'enseignement de l'histoire ; l'autre, en novembre, de celui de la géographie, afin de nous mettre au courant de méthodes nouvelles. 2) Le cours de Mlle L. Müller ayant eu un grand succès l'an dernier, nous lui demanderons cette année de nous entretenir des aspects de la psychologie féminine. 3) A la Fédération du corps enseignant, notre année de présidence touche à sa fin. La commission d'écriture achèvera prochainement ses travaux et enverra son rapport. Avant de quitter la présidence, Mlle Meyer espère pouvoir mettre sur le métier un travail concernant la coordination des programmes entre les enseignements primaire et secondaire. (L'allemand pour commencer.) 4) Le groupe des Jeunes a repris son travail et s'efforce d'attirer à l'Union les collègues qui débutent dans la carrière. Nous lui en sommes reconnaissantes.

Mlle Meyer nous transmet ensuite diverses demandes de correspondance, entre autres de la part de quelques collègues malades de Saint-Jean d'Aulph. Notre aide au Sana est encore très nécessaire. Après quelques communications du comité, la séance s'achève sur les propositions individuelles. 1) Sur la proposition de Mlle Seidel, nous demanderons à M. Picot d'intervenir auprès du Département de justice et police au sujet des nombreux accidents de la circulation dont sont victimes des enfants. A ce sujet, Mme Borsa nous annonce qu'une campagne va être entreprise par la Croix-Rouge de jeunesse en vue de protéger les enfants contre les dangers qu'ils courent en les éduquant spécialement dans ce domaine. 2) Mlle Lavanchy remarque que le D. I. P. accorde volontiers des dispenses pour l'entrée à l'école d'enfants qui n'ont pas atteint l'âge d'admission réglementaire, mais que beaucoup de parents l'ignorent. Elle demande qu'on autorise d'une manière générale l'admission des enfants nés entre le 1er septembre et le 31 décembre, à condition que les parents signent la demande de dispense.

Enfin Mme Laederach, au nom des correspondantes et des déléguées, remercie le comité de son invitation.

Séance levée à 18 h. 15.

Bl. Godel.

† **C. Poget.** — C'est avec peine que nous avons appris le décès de notre collègue C. Poget, qui avait pris sa retraite depuis de nombreuses années. Il avait passé la plus grande partie de sa carrière d'instituteur dans le village de Gy. Régent de l'ancienne école, il dirigeait sa classe avec une conscience méticuleuse, et ses anciens élèves lui gardent une vive reconnaissance de tout ce qu'il leur avait appris par son enseignement et par son exemple. Homme très religieux, d'une sincérité absolue. Poget était d'une modestie, d'une bonté désarmante. Dans ce qu'il est convenu d'appeler le bon vieux temps, où les traitements étaient misérables, il avait élevé dignement une nombreuse famille et chacun sait ce que cela implique de travail et de sacrifices...

Tous ceux qui l'ont connu conserveront de lui un souvenir ému et nous présentons à sa famille les sincères condoléances du corps enseignant genevois.

G. W.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Au cours de son assemblée générale annuelle, le 1er octobre, la Société genevoise de Travail manuel a fêté, très simplement mais en toute cordialité, Théodore Foëx qui, venant de prendre sa retraite, se retire du même coup du comité de la Section genevoise et du comité central de la S.S.T.M.

Membre fondateur de la Société genevoise en 1922, Th. Foëx restera pendant plus d'un quart de siècle un des principaux animateurs du mouvement en faveur des travaux manuels à Genève. Elu président en 1924, il conservera dix ans durant ce poste; sous son impulsion, seront créés en 1928 les cours de cartonnage post-scolaires qui connurent le succès. Th. Foëx fut aussi de 1924 à ce jour le représentant fidèle de Genève au comité central de la S.S.T.M.; il dirigea le 37e Cours suisse de travaux manuels de 1927 à Genève.

Pendant ces longues années d'activité, Th. Foëx a beaucoup donné à l'école, à la cause des travaux manuels. Ses collègues lui en sont reconnaissants; et comme ils ne peuvent se résoudre à se priver de sa collaboration, qu'ils veulent bénéficier encore et faire bénéficier l'école de son expérience et de ses sages avis, ils l'ont nommé par acclamations président d'honneur de la section genevoise.

Nous souhaitons à Théo Foëx une heureuse et active retraite et lui disons encore une fois la reconnaissance de la S.G.T.M.

J. Ch.

Nouveau comité de la S.G.T.M.: président, Lucien Dunand (Miremont, 31bis, Genève). Mme Cullaz, Mlle Monney, MM. Bonard, Graf, Grillet, Hodel, Laravoire, Loutan, Pons, Chambordon.

NEUCHÂTEL

Section du Locle

COURS DE PSYCHOLOGIE

en dix leçons, du 19 octobre au 21 décembre 1948

par M. Philippe MULLER
professeur à l'Université de Neuchâtel

Ce cours aura lieu tous les mardis, de 19 h. 15 à 20 h. 15, dans la salle No 1 du Collège secondaire, Le Locle (rez-de-chaussée, classe de 9me f.).

PROGRAMME :

1re leçon, 19 octobre; 2me leçon, 26 octobre. — Evolution de la psychologie de l'enfance, rôle et nature de l'enfance, croissance, maturation et acquisition des connaissances.

3me leçon, 2 novembre; 4me leçon, 9 novembre. — Les grands stades de l'évolution mentale et les types d'évolution.

5me leçon, 16 novembre. — Evolution affective.

6me leçon, 23 novembre; 7me leçon, 30 novembre. — Problèmes de l'intelligence.

8e leçon, 7 décembre. — Le dessin chez l'enfant (avec projections).

9e leçon, 14 décembre. — Le jeu de l'imagination.

10e leçon, 21 décembre. — Problèmes divers et discussion.

Prix du cours : Fr. 5.— pour les membres de la S. P. N. (*gratuit* pour les collègues ayant des frais de déplacement) ; Fr. 10.— pour les autres participants.

Inscriptions : auprès de M. W. Guyot, inst. Raya 7, Le Locle (tél. No 3 20 25).
Le comité.

On peut obtenir auprès du président des programmes supplémentaires pour les tiers que ce cours intéresserait.

COURS DE LA SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Les cours suivants sont organisés :

a) *Avec la collaboration du Département de l'instruction publique :*

1. **Menuiserie :** Etude de quelques assemblages, confection d'un fichier en bois dur. Les 30 octobre et 13 novembre, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Chefs de cours MM. W. Galland et P. Perrelet. Deux journées de 7 heures de cours, finance fr. 5.— pour les membres de la Société, fr. 10.— pour les non membres.
2. **Cartonnage :** Confection d'un fichier en carton recouvert de toile. Les 30 octobre et 13 novembre, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Chefs de cours MM. Ch. Zwahlen et W. Jeanneret. Deux journées de 7 heures de cours ; finance : membres, fr. 5.— ; non membres fr. 10.—.

b) *Cours organisés par la Société seule :*

3. **Vannerie :** Travail du rotin ; dessous de plats, corbillons. Cours de douze heures, en 4 séances de 3 heures, le soir, dès la mi-octobre, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Chefs de cours MM. P. Perrelet et P. Tripet. Finance : membres, fr. 8.— ; non membres, fr. 15.—.
4. **Reliure :** Cours de perfectionnement de 21 heures, en 7 séances de trois heures, le soir, dès la mi-novembre, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Chefs de cours MM. W. Galland et P. Perrelet. Finances : fr. 3.— pour les membres ; fr. 15.— pour les non membres.

Les participants déjà inscrits n'ont pas à renouveler leur inscription ; les inscriptions nouvelles peuvent encore être envoyées à M. Willy Galland, Côte 73, Neuchâtel, jusqu'au 18 octobre.

Les indemnités habituelles de déplacement et de repas sont versées aux participants des cours 1 et 2. Pour ces deux cours, qui ont lieu en partie pendant les heures de classe, les commissions scolaires sont invitées par le Département à accorder les congés nécessaires ; les membres du corps enseignant doivent en faire la demande eux-mêmes.

Pour les cours 3 et 4, les frais de déplacement éventuels sont à la charge des participants.

MISE AU CONCOURS

Saint-Sulpice. — Poste d'institutrice de la classe du Parc.
Entrée en fonctions : 1er novembre.
Délai d'inscriptions : 15 octobre 1948.

JURA

BREVET DE MAITRE SECONDAIRE

Les examens ont eu lieu à Porrentruy fin septembre pour la partie française de notre canton. Les neuf candidats ont réussi, soit leur brevet littéraire, soit leur brevet scientifique, soit encore leurs examens pratiques et celui de gymnastique.

Voici les noms de ces collègues secondaires à qui l'Educateur adresse ses félicitations et des vœux particuliers pour une carrière féconde et heureuse : Mlles J. Aubert, à Bienne ; S. Bessire, à Tavannes ; Y. Rossé, à Court ; MM. R. Cléménçon, à Moutier ; P. Meury, à Delémont ; P. Muller, à Porrentruy ; R. Jeangros, à Porrentruy ; P. Jubin, à Souhey ; J. Wille, à St-Imier.

Ajoutons que la commission des examens s'est déclarée enchantée des cours professionnels organisés à Porrentruy après les semestres universitaires.

VACANCES D'AUTOMNE

Elles ont lieu dans les écoles de campagne et sont prévues pour la fin octobre dans certaines localités où la troupe sera stationnée. On s'accorde à dire qu'elles sont plus ensoleillées que l'été passé et que nos enfants en profiteront davantage.

Il n'y a pas si longtemps, à la campagne, les écoliers avaient les vacances pour garder le bétail. Actuellement, c'est une pratique qui tend à disparaître grâce aux clôtures électriques. Mais soyons sans crainte, nos agriculteurs trouveront d'autres occupations pour leur progéniture...

Bonnes vacances à tous, y compris aux maîtres... qui s'en accommodent fort bien !

EN DERNIÈRE HEURE

Le Gouvernement bernois vient de nommer M. le Dr Guéniat au poste de directeur de l'Ecole normale de Porrentruy.

L'Educateur félicite M. le Dr Guéniat qui, nous le savons, continuera avec une grande compétence la tâche de ses prédécesseurs.

Ainsi se trouve résolue une question qui fit couler beaucoup d'encre chez nous. L'intérêt immédiat l'exigeait.

Reber.

BIBLIOGRAPHIE

Précis de comptabilité à décalque. G. Friedländer. 1948. Dans toutes les librairies et aux Editions Radar, 5, avenue Th.-Flournoy, Genève. 6 fr.

Les ouvrages et les traités consacrés à la science comptable existent actuellement en très grand nombre, depuis les cours élémentaires destinés aux élèves de nos écoles de commerce jusqu'aux savantes études dédiées aux spécialistes des questions fiscales ou d'organisation.

Toutefois, alors que l'on compte une quinzaine de publications en langue allemande traitant des nouvelles méthodes de la comptabilité à décalque, il n'existait encore aucun manuel spécial en français à ce sujet. Aussi le *Précis* de M. Gaston Friedländer qui vient de sortir de presse comble-t-il vraiment une lacune jusqu'ici fort regrettable. L'auteur y décrit très clairement le principe de la tenue des comptes et le fonctionnement du système moderne basé sur l'emploi des fiches et du décalque qui a pris, à l'heure actuelle, une immense extension. L'établissement du plan comptable décimal, adapté aux exigences présentes, fait l'objet d'un chapitre particulièrement détaillé. Grâce à des exemples et à des tableaux de chiffres adroitement disposés, toutes les écritures quotidiennes d'une entreprise de moyenne importance (achats, ventes, opérations de chèques postaux et autres) y sont passés en revue d'une façon attentive, depuis le bilan d'ouverture jusqu'à la clôture finale, y compris les aspects particuliers de la clôture intermédiaire des comptes (technique du bilan journalier, écritures de contre-passation, recherche des erreurs, etc.).

L'emploi du *Précis* est également facilité par une table des matières bien ordonnée, un index alphabétique complet et de très nombreux tableaux et exemples pratiques.

Bien que condensée au point de vue de ses développements, cette nouvelle étude ne manquera pas de rendre de précieux services à tous ceux qui, de près ou de loin, désirent adapter les procédés les plus modernes à leur entreprise. Les chefs-comptables aussi bien que les étudiants y trouveront, présentée sous une forme résumée et dans un style précis, l'application détaillée des principes modernes de l'organisation comptable.

O. G.

PRO JUVENTUTE ET SA COLLECTE DE FRUITS EN FAVEUR DES ENFANTS DE LA MONTAGNE

Pro Juventute organise une nouvelle collecte de fruits qui doit permettre d'offrir au plus grand nombre possible de petits montagnards la succulente « pomme des dix heures » que leurs parents ne peuvent leur donner.

Cette année encore, les enfants de là-haut ne doivent pas être déçus dans leur attente et c'est pourquoi Pro Juventute adresse un appel à tous les maîtres et directeurs d'écoles de la campagne en les priant de collaborer activement avec leurs élèves à la collecte qui se prépare.

Nous sommes certains que les demandes qui vont être adressées aux communes des régions riches en fruits rencontreront partout l'écho espéré. D'avance un chaleureux merci !

*Secrétariat général de Pro Juventute.
Zurich, Seefeldstrasse 8.*

Membres de la S.P.R., favorisez de vos achats les annonceurs de votre organe corporatif.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

CINÉMA ET ENSEIGNEMENT

Dans l'état actuel des choses et malgré les efforts de tous ceux qui voudraient pouvoir y trouver une expression artistique, le cinéma est avant tout une industrie et le film une marchandise commerciale. Si pour l'amateur de cinéma la valeur d'un film se mesure à ses qualités artistiques, techniques et intellectuelles, pour le producteur c'est le nombre de places vendues dans les salles obscures qui sert de critère.

Voilà la raison pour laquelle il existe tant de films à scénario, mais presque aucun film d'enseignement véritable. Un film d'enseignement ne rapporte pas d'argent.

A part les pays à régime totalitaire qui ont compris la valeur éducative du cinéma et s'en sont abondamment servi pour leur propagande parmi les foules, on a généralement tendance à considérer le film (et pour cause !) comme un amusement facile, un délassement de classe inférieure.

L'intellectuel se doit de réagir contre cette tendance s'il veut lutter de manière constructive en faveur du bon cinéma. C'est parce qu'on veut trouver dans le film autre chose qu'un vain passe-temps, que se créent actuellement un peu partout Ciné-Clubs et Guildes du Film, c'est dans ce but encore que pédagogues et éducateurs prétendent introduire le cinéma à l'école et réclament à grands cris des films scolaires.

Il est clair, toutefois, que le cinéma sous sa forme ordinaire ne saurait être un moyen éducatif. Il faut donc pouvoir l'adapter aux nécessités de l'enseignement. Les films dits « documentaires » (Kultur-filme, en allemand), si intéressants qu'ils soient ne présentent pas les qualités requises pour un véritable enseignement. Ces films, en effet, se rapprochent des films à scénario en ce sens qu'ils sont encore un délassement de l'esprit. Tout en développant une matière plus ou moins instructive, ils la présentent sous une forme de distraction et de manière à requérir le moins de travail intellectuel possible de la part du spectateur. Or, dans l'enseignement on cherche précisément au contraire à développer la pensée et les capacités intellectuelles de l'élève.

En conséquence pour être utilisable en classe, le film scolaire devra réaliser les conditions suivantes :

a) Porter à la connaissance de l'élève des faits précis, utiles et exacts. Il évoluera donc dans le domaine de la réalité contrairement au film à scénario qui appartient au domaine de la fiction.

b) Répondre aux exigences et aux fins de l'enseignement, c'est-à-dire susciter l'intérêt de l'écopier et développer son raisonnement, ses facultés intellectuelles.

c) Il sera limité dans la matière qu'il expose et qui doit présenter un caractère d'unité absolu ; limité aussi dans le domaine de l'action, qui doit être dégagée de tous les éléments accessoires. On évitera ainsi d'embrouiller l'esprit de l'élève ou de le distraire, en concentrant sa pensée sur un objet simple et clair, de telle manière que l'image essentielle se grave nettement dans sa mémoire.

Conçu selon ces principes, le film scolaire devient un moyen puissant à la disposition du pédagogue au même titre que le cliché, l'image ou le croquis tracé au tableau noir, d'autant plus que l'expérience a montré que la mémoire visuelle est plus développée chez l'enfant que la mémoire auditive.

On nous objectera peut-être que la contemplation directe de la nature et de la réalité est bien supérieure à tout ce que le cinéma sans relief et sans couleur peut nous offrir. Nous sommes pleinement d'accord, quoique là encore nous puissions répondre que le cinéma a des moyens que rien ne peut remplacer : le gros plan qui met en évidence tel détail, l'éclairage qui détache d'un ensemble confus un élément important, le ralenti qui permet d'étudier un mouvement par le menu, ou l'accélééré qui en résume brièvement les phases. Et puis les conditions dans lesquelles nous devons enseigner ne nous permettent pas toujours de nous déplacer avec nos élèves. Le cinéma c'est l'importation de tout l'univers géographique, scientifique, botanique, zoologique, entre les quatre murs de la salle d'école.

Le film d'enseignement doit être de toute évidence muet. C'est au professeur à en faire le commentaire, ceci tout d'abord parce que nous sommes opposés à la mécanisation de l'enseignement, ensuite parce que le professeur, qui connaît ses élèves, est seul à pouvoir apprécier leur niveau intellectuel et par conséquent sait sur quel point il devra insister davantage et de quelle manière il doit exposer son sujet pour que ses auditeurs en tirent le plus grand profit possible.

Réduits au strict minimum les sous-titres ne seront là que pour rappel au pédagogue qui ne présente guère le film qu'une fois l'an. De même un feuillet d'orientation, un texte, une notice explicative, lui permettra d'assurer une utilisation aussi judicieuse que possible du film.

L'on se rend compte dès lors que si l'on veut pouvoir disposer de films d'enseignement de valeur, il faut être assuré qu'ils ont été conçus et réalisés par des gens absolument compétents et dont l'honnêteté intellectuelle ne peut être mise en doute. Car le pire reproche que l'on puisse faire à l'école serait de la rendre responsable des erreurs dues à une fallacieuse représentation de la réalité.

Jean Borel.

INFORMATION

DU BULLETIN DU B. I. E. (Bureau international d'éducation)

BELGIQUE

Stage d'initiation à l'art dramatique dans l'enseignement.

L'éducation des jeunes par l'art dramatique est un des objets de préoccupation des dirigeants de l'Enseignement Moyen et de l'Enseignement Normal. Les directeurs du ministère de l'Instruction publique que la question intéresse, ont pris contact avec la direction du Théâtre National. Des discussions intervenues, il est apparu que, si l'enseignement vivant, sur les planches, des pièces du répertoire classique — compte tenu de l'âge des interprètes et des rôles à leur faire jouer

— pouvait être hautement profitable, il était également extrêmement intéressant de permettre aux jeunes de s'extérioriser davantage dans des « jeux » créés pour eux, ou même par eux, où la volonté d'un maître d'âge mûr fait place à l'expression spontanée de l'élève. Cet aspect nouveau de l'art dramatique à l'école, joint à la nécessité pour les professeurs d'être mieux préparés à leur tâche de metteurs en scène, a incité le ministère de l'Instruction à les inviter à un « stage d'initiation », le premier en son genre en Belgique, où les intéressés pourraient entrer en contact direct avec le théâtre vivant, et compléter leur formation pédagogique par les leçons de personnes qui se sont fait de l'art dramatique une profession et un idéal. Le stage, d'une durée de quatre jours, a eu lieu à la fin de décembre dans les locaux de l'Ecole normale de Laeken. Le temps était partagé en cours et ateliers, sous la conduite d'instructeurs, aidés d'une équipe de jeunes comédiens et techniciens, vivante leçon de sens communautaire, d'effacement individuel, d'esprit d'entraide et d'enthousiasme au travail. (D'après l'« Athénée », janvier-février 1948.)

Quelle autorité, quelle association saura-t-elle prendre chez nous une semblable initiative ? Les jeux dramatiques sont un puissant moyen d'expression et d'éducation ; ceux qui ont vu jouer des scouts de France n'en doutent plus. Mais on ne s'improvise pas maître des jeux.

Examens et programmes. DANEMARK

La Conférence annuelle de l'Union nationale danoise des Maîtres de Gymnase, qui s'est ouverte à Copenhague le 20 octobre 1947, a étudié la question de la subordination du programme aux exigences des examens, qui a comme résultat l'acquisition de connaissances purement livresques au détriment du développement de l'initiative, de l'esprit créateur et de la confiance en soi des élèves. Ce problème donna lieu à des discussions nombreuses, en suite desquelles les résolutions suivantes furent votées : 1) les examens devraient être simplifiés et libérés du contrôle central ; 2) l'examen oral devrait être supprimé et remplacé par une épreuve écrite de travail productif plutôt que de connaissances mémorisées.

La vérité est en marche, aussi au Danemark. Allons-nous emboîter le pas ?

DOCUMENTATION

LE SYSTÈME HYDROGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DE JOUX

Le caractère le plus important de la roche calcaire, au point de vue géographique, est son extrême perméabilité. Un calcaire qui a subi l'action dissolvante des eaux de pluie est toujours percé d'un réseau de cavités de toutes formes et de toutes dimensions. Aussi les eaux ne peuvent-elles ruisseler longtemps à la surface du sol ; elles trouvent bientôt une fissure un puits naturel, un « emposieu » un « entonnoir » où elles disparaissent. Elles ne reparaîtront que beaucoup plus loin, en général au point de contact du calcaire et d'un terrain imperméable.

Il en résulte que dans un pays calcaire, comme le Jura, le réseau hydrographique est essentiellement souterrain. Le Jura cache certainement dans l'intérieur de sa roche des milliers de cours d'eau, des dizaines ou des centaines de lacs; il a très peu de rivières et de lacs superficiels.

Il en a pourtant: dans les endroits où la roche calcaire a été recouverte par un terrain imperméable, par exemple de l'argile, de la marne, de la tourbe. On voit alors l'eau couler à ciel ouvert, s'étaler peut-être en une nappe lacustre. Mais la couche de terre imperméable vient-elle à faire défaut, l'eau disparaît aussitôt dans l'intérieur de la montagne.

* * *

A ce point de vue, le système hydrographique de la Vallée de Joux est fort intéressant à étudier. Le fond de la vallée est tapissé par un dépôt argileux, sur lequel serpente l'Orbe et reposent les lacs de Joux et Brenet. Il n'y a pas d'émissaire superficiel. Une série d'entonnoirs s'ouvrent sur la rive occidentale des deux lacs. Les eaux s'y déversent, et vont rejoindre une rivière souterraine qui doit couler à peu près parallèlement au lac de Joux, mais plus bas naturellement, sous le vallon de Combenoire et le village du Lieu. Cette rivière reçoit également par des ruisseaux souterrains les eaux de pluie du Risoux, région presque totalement dépourvue de cours d'eau de surface. Elle apparaît au jour près de Vallorbe.

* * *

Comment peut-on affirmer que c'est la rivière de Vallorbe qui est l'émissaire des lacs de la Vallée, et non point une autre rivière ou un groupe de rivières du pied du Jura? Le nom d'Orbe donné en commun à l'affluent du lac de Joux et à la rivière qui baigne Vallorbe montre bien que depuis un temps immémorial les habitants de la région ont vu là un seul et même cours d'eau. La présence d'une source à très gros débit à proximité d'un lac sans émissaire visible devait nécessairement les frapper, et ils en ont tiré la conclusion qui s'imposait.

Cependant, cette identité des deux rivières pouvait être mise en doute, et elle l'a été maintes fois. Deux faits ont résolu définitivement la question.

Le premier, c'est un accident qui s'est produit en 1776. Dans les années précédentes, les deux lacs avaient eu de fortes crues et avaient débordé dangereusement. Les habitants de la Vallée en conclurent que les entonnoirs devaient être partiellement obstrués. Ils résolurent de curer ceux du lac Brenet. Pour mettre ce dernier à sec pendant les opérations de nettoyage, ils barrèrent par une digue le canal par lequel le grand lac se déverse dans le petit. La digue n'était pas assez forte; elle se rompit; les eaux du lac de Joux se précipitèrent avec violence dans le lac Brenet, dont le fond vaseux fut vivement agité. Deux jours plus tard, la source de Vallorbe, qui jusqu'alors était parfaitement limpide, apparut toute jaune, sans que la moindre goutte de pluie fût tombée dans la région.

Le second fait, c'est une expérience de coloration à la fluorescéine faite en 1883. La fluorescéine est une matière jaunâtre qui a un extra-

ordinaire pouvoir colorant. Le 1er septembre 1883, le professeur Piccard en versa plusieurs kilos dans l'entonnoir de Bonport ; cinquante heures plus tard, les eaux de Vallorbe apparurent teintées de jaune. On ne constata aucune trace de coloration dans les autres rivières jurassiennes, telles que la Venoge, le Nozon, etc.

Une expérience analogue fut faite en 1894 à l'entonnoir du Rocheray, près de l'extrémité méridionale du lac de Joux ; il fallut douze jours pour que la coloration apparût à Vallorbe.

On remarquera la durée considérable du trajet souterrain des eaux colorées à la fluorescéine. On en a conclu qu'elles devaient s'attarder dans un ou plusieurs lacs enfermés dans la montagne.

* * *

Le débit d'un entonnoir est strictement limité par les dimensions de celui-ci ; il ne peut dépasser un certain volume. Aussi les lacs à entonnoirs sont-ils sujets à des crues beaucoup plus fortes que les lacs à émissaire superficiel.

Autrefois, toute période de grosses pluies était un sujet d'inquiétudes pour les habitants de La Vallée. L'Orbe grossissait, et les eaux ne pouvaient plus s'écouler à mesure par les entonnoirs. En 1751, les lacs enflèrent tellement que le pont du canal interlacustre fut emporté, et que les riverains du Pont et des Charbonnières durent évacuer leurs maisons inondées. On a gardé le souvenir d'autres inondations désastreuses en 1751, en 1600, en 1817. Dans une époque plus récente, les lacs débordèrent en 1863, 1867, 1882, 1888, 1889, ce qui montre la fréquence de ces accidents.

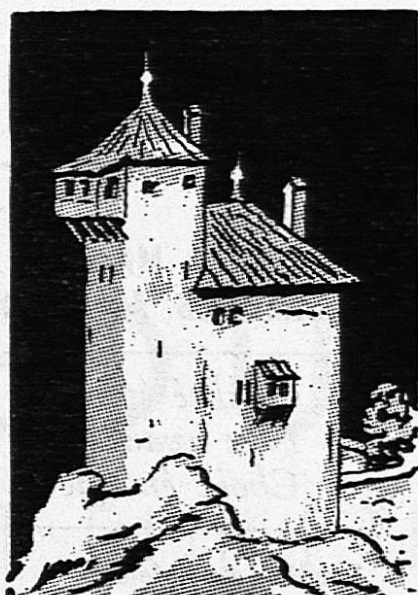
Pour prévenir de nouvelles inondations, on a creusé en 19... un tunnel de 2 kilomètres et demi à travers la montagne, à partir du lac Brenet. Les eaux des lacs s'y déversent ; la chute qu'elles font est utilisée pour la production de l'énergie électrique, à l'usine de la Dernier près de Vallorbe. Depuis le creusement de cette galerie, on a pu maintenir les lacs de la Vallée de Joux à un niveau plus bas.

H. R.

BIBLIOGRAPHIE

Fleurs des Champs, par Walter Rytz-Miller. Un volume in-16 de la collection des Petits atlas de poche Payot. 64 pages. Fr. 4.20. Librairie Payot, Lausanne.

Comment se nomment toutes ces fleurs ? se demande-t-on souvent. Il suffirait d'avoir un petit livre pour être renseigné. C'est pourquoi la Collection des « Petits atlas de poche » vient de s'accroître d'un nouveau volume, consacré aux fleurs des champs. Comme leurs sœurs des Alpes, dont l'atlas connaît un grand succès, celles-ci ont été groupées par couleurs et, quand cela a été possible, par familles, ce qui en facilite la détermination. Dans une courte introduction, l'auteur donne quelques éclaircissements sur la structure de la plante et le mystère végétal, puis il décrit les fleurs les plus répandues et en définit les caractères. Les commentaires font face aux planches, où chaque plante est figurée en couleurs, dessinée d'après nature, avec beaucoup d'exactitude.



*Le modelage
est une source de
joies pour maîtres
et élèves !*

Le château de Reichenstein, dans
la vallée de la Birse.

Modelé avec l'argile rougeâtre
„terra cotta“ de Bodmer, pra-
tique, facile à cuire au four et
à peindre.

C'est un des nombreux modèles
de notre livret d'instructions

„Essayez donc“

que vous recevrez contre envoi
de 90 cts en timbres-poste.

Echantillons d'argile à modeler
et prix courant gratuits.

E. Bodmer & C^{ie}

FABRIQUE DE CÉRAMIQUE, ZURICH

Uetlibergstr. 140. Tél. 33 06 55



*Elégant
et solide*

**50% d'escompte
aux instituteurs**

A. BRAISSANT

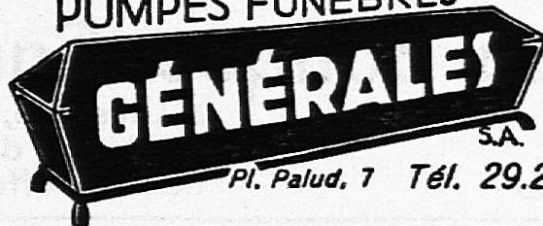
MESURE ET CONFECTION

PLACE ST-FRANÇOIS 5 (ENTRESOL)

(Maison Manuel)

LAUSANNE

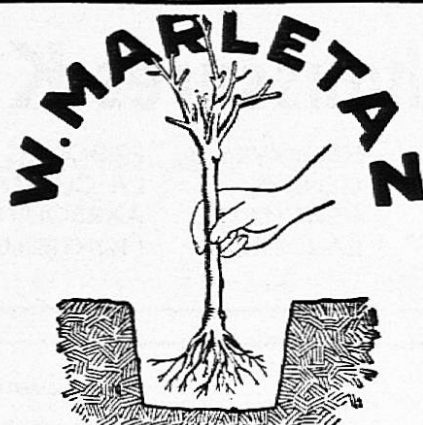
POMPES FUNÈBRES



Pl. Palud, 7 Tél. 29.201

H. LADOR, Dir.

*La maison se charge
de toutes démarches et formalités*



PÉPINIÈRES - BEX (Vaud)

Arbres et arbustes fruitiers
et d'ornement en tous genres
Catalogue franco.



GRAND-PONT 18 LAUSANNE

STUDIOS
SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER

*Qualité éprouvée
Prix avantageux
Choix énorme*

Facilités de paiement
aux meilleures conditions

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 3 55 77

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

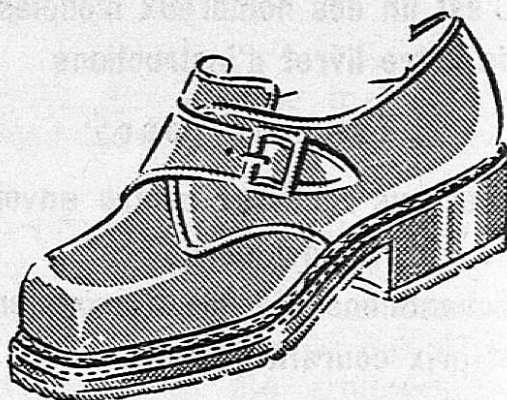
165 c

Pour dames, messieurs et enfants,
un choix incomparable parmi les
meilleures marques suisses.

Chaussures Kurth

NEUEVILLE
GENÈVE
NEUCHÂTEL
LANDERON

FRIBOURG
LA CHAUX-DE-FONDS
AARBOURG
MONTREUX



Les bons restaurants lausannois...

AU VIEUX PRESOIR

Son intimité ★ Son carnotzet ★ Son ambiance

Rue Etraz 1

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S.A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

TR

SIMMEN + CIE

Meubles + Décoration

Rue de Bourg 47, 49

LAUSANNE

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.



LA QUALITÉ DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

Bernard

NOUVEAUTES - LAUSANNE